

La Presse de la Manche – 16 décembre 2005

S-Sauveur-le-Vicomte Correspondant : M. Lecler (02.33.41.68.84)  
e-mail : mlecler@club-internet.fr

## La commune reçoit son Prix « Lumières 2005 »

La mise en lumière du château a été distinguée par un deuxième prix-ex-aequo au concours Lumières organisé par le Syndicat des entreprises de génie électrique (Serce) et Philips Eclairage. La remise du prix a eu lieu mardi soir.

C'est à la salle du logis Robessart que s'est déroulée cette sympathique manifestation qui récompense la mise en lumière du château. Après avoir accueilli l'ensemble des personnes présentes, le maire, Michel Quinet, évoquait la genèse du projet. Déjà un projet avait été réalisé avec Jean Tardif et Henri Ansot dans le cadre du comité des fêtes afin de mettre en valeur le château. Par la suite, un éclairage plus performant et plus intéressant avait été mis en place grâce au prêt de projecteurs, avec des lampes à sodium. « Mais il avait pris de l'âge, était gourmand en électricité et était vandalisé. L'installation était devenue dangereuse ».

### Une réalisation primée

Il y a deux ans, le conseil municipal se penche donc sur le sujet, un travail collectif dans la continuité de ce qui avait déjà été fait. Le conseil étudie le projet présenté sur ordinateur par Sylvain Bicoi de Citéos. Après consultation auprès de différents conseillers, c'est le projet de Sylvain Bicoi qui est retenu. L'appel d'offres auprès des entreprises est lancé, et c'est la Sarlec qui remporte le marché. Un marché de 100 000 € financé par la vente de la perception en partie et un sponsor privé. L'éclairage du château était inauguré en décembre 2005.

C'est alors que la commune s'inscrit au concours national organisé par le Serce et Philips Eclairage. Si le premier prix est remporté par la place Saint-Sernin à Toulouse, le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte partage le second prix avec la cour d'honneur du Sénat à Pa-



Le maire vient de recevoir le 2<sup>e</sup> Prix Lumières 2005.

ris. Une belle distinction parmi la cinquantaine de dossiers en compétition. Une distinction qui sera rapportée par le journal *Le Monde* et qui fait connaître le château de Saint-Sauveur à travers toute la France. « Je suis très fier que notre commune, grâce à ce travail collectif, ait eu ce prix. Merci aux 3 anciens conseillers. Vous nous avez allumé la flamme ». « Avec la nouvelle mise en lumière, le logis, les tours, et le donjon froment des remparts constituent le lien unificateur. Trois teintes sont utilisées - blanc doré, blanc froid et blanc neutre -, mettant en valeur le bois, la pierre normande et l'ardoise. A l'exception du donjon où les

projecteurs sont placés en plongée, la lumière rasante en contre-plongée accentue le relief des pierres et les ombres pour donner du mystère ». C'est ce que l'on peut lire dans le commentaire du *Monde*.

Après la remise du prix au maire par Philippe Delaroque, représentant du Serce et président de la Sarlec, Jean-Luc Desmet, responsable régional représentant Philips, disait sa satisfaction de voir la Normandie une nouvelle fois primée. « C'est une très belle réalisation ». Il soulignait le travail de Sylvain Bicoi qui, avec l'infographie, permet de voir où l'on va. Le concours en était à sa 16<sup>e</sup> édition et soulignait-il : « Il n'est pas réservé

qu'à six grandes villes, Saint-Sauveur en est la preuve ».

Philippe Ripoteau, conseiller général, disait lui aussi sa satisfaction de voir le château mis en valeur de cette manière soulignant que c'est « un travail de continuité qui vient d'être récompensé ».

La manifestation s'est alors poursuivie autour du verre de l'amitié offert par la Sarlec, installateur d'éclairage.

Cette remise de prix fut aussi l'occasion pour le maire d'indiquer que la Drac lançait deux appels d'offres pour la poursuite de la restauration du château et sa mise en valeur. Une tranchée concerne la courtoine nord, une autre la mise hors d'eau du donjon par la pose de fenêtres avec en plus la création de deux placiers.

